Mots de passe

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 750

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Et si les parents avaient raison!

Lundi, débat à Lausanne, aux «Cantons», sur l'initiative *Une meilleure école pour tous!*

Parfois un peu de peine à comprendre ce qui se passe dans la tête de tel ou tel «debater». On nous donne des chiffres — très impressionnants. Par exemple celui-ci: 70% des patrons n'ont pas suivi l'Université. Que faut-il en conclure? La chose n'est pas dite clairement. Ce qui est clair, en revanche, c'est ce qu'on ne conclut pas, ce que la plupart ne conclut pas, ce que la plupart ne semble même pas envisager à titre d'hypothèse, quitte à la rejeter ensuite: à savoir que d'une manière ou d'une autre, l'enseignement universitaire est mal conçu; que l'Université ne forme pas (ne forme plus) cette élite qu'elle devrait former, capable d'assumer, etc.

Par exemple aussi cet autre chiffre: 60% des parents estiment (estimeraient) que leurs enfants sont capables d'entrer au collège et de suivre les cours avec profit. Alors qu'aujourd'hui, seuls 25 à 28% (si j'ai bien entendu) des enfants en âge de scolarité «secondaire» suivent les cours d'un collège. On paraît en tirer le conclusion que les parents se font beaucoup d'illusions sur les capacités de leur progéniture, et donc qu'il serait absurde de leur laisser le pouvoir de décision: suivra/ne suivra pas les cours de telle ou telle section (gymnasiale ou générale par exemple). Et c'est une conclusion qui est peut-être juste. Mais il y en aurait une autre, que dans certains milieux — ceux des adversaires de l'initiative — personne ou presque personne ne paraît tirer, ni même envisager à titre d'hypothèse... etc.: à savoir que l'école secondaire telle qu'elle est conçue actuellement n'est pas satisfaisante; qu'elle écarte beaucoup trop d'enfants, que le déchet — échecs en cours de route — est énorme et vraiment inacceptable.

En un mot, personne ne se pose la question (ridicule, j'en conviens): Et si les parents avaient *raison*, et si l'école avait *tort*? Si, du moins, quelques parents avaient quelquefois raison...

SOUVENIRS DE CLAUDE SECRETAN

Dans les conférences des maîtres du gymnase de la Cité, notre cher vieux collègue, l'admirable, l'extraordinaire Claude Secretan, intervenait parfois au moment où nous allions décider de l'échec d'un cancre ou du renvoi d'un indiscipliné, pour rappeler qu'il avait connu un cas tout semblable et bien plus pendable — et que le faiblard d'antan se trouvait présentement professeur à l'université, cependant que le chahuteur, qui par ailleurs s'était signalé par des absences sans excuse répétées et par une tricherie particulièrement grave, s'était amendé par la suite et présidait aujourd'hui un tribunal ou était devenu ministre du Saint Evangile, connu pour sa charité chrétienne et son rayonnement vraiment exceptionnel... Et nous autres, ses collègues, qui avions été souvent les élèves de Secretan, nous plongions dans un silence méditatif, légèrement inquiets cependant, et nous demandant ce qu'il pouvait bien conserver dans sa mémoire d'éléphant de nos propres antécédents!

J. C.

COURRIER

Documentation DP

C'est tout de même bien agréable, DP! Donc, j'ignorais ce que c'était que le *Constaffelzunft* (cf. DP 747).

L'ami Charles-F. Pochon, de Berne, m'apprend que c'est «la plus distinguée parmi les corporations zurichoises qui conservent les traditions et en particulier le *Sechseläuten*».

Me Ursula Nordmann-Zimmermann, avocate à Lausanne, ajoute que le *Constaffelzunft*, appelée aussi *Chämbel*, est la corporation des marchands: «Le costume des *Constaffelherren* ne ressemble aucunement au costume traditionnel des membres d'une corporation. En effet, le *Constaffelherr* porte le costume du bédoin, comme de nos jours les cheiks du pétrole qui se promènent à Genève...»

... Mes amis de Morges: le pauvre Soldini!

«... Lors du *Sechseläuten*, chaque printemps, dont le but est de chasser l'hiver, la *Constaffelzunft* est à la tête du cortège se dirigeant vers le bonhomme d'hiver prêt à être brûlé. Contrairement aux membres des autres corps de métier, les *Constaffelherren* ne montent pas le cheval, mais le chameau. (...) A l'instar de toutes les autres corporations traditionnelles, la *Constaffelzunft* existe également depuis le Moyen Age. Dès lors, on peut constater que les cheiks ont fait partie de notre culture, avant même qu'ils ne nous vendent du pétrole...»

Re-pauvre Soldini, et merci à mes correspondants!

«Je précise encore que le *Haus zum Rüden*, une très belle bâtisse du Moyen Age sise au Limattquai, est le siège de cette illustre corporation des marchands de Zurich.»

J. C.

MOTS DE PASSE

Examens

Si vous savez ce que je sais,
faites-moi savoir que vous le savez,
mais ne dites pas que vous savez
que je le sais.

Hélène Bezençon